



# **INTEGRATION DU GENRE DANS L'OPERATIONNALISATION DU PLAN DE COUVERTURE**

Réalisé par : *STRATEGIES!*

Financé par: GTZ – COMIFAC

BP 3940 Douala

Téléphone. : (237) 33 43 38 76 / Fax : (237) 33 43 38 76

Email : [strateqs@yahoo.com](mailto:strateqs@yahoo.com)

## SOMMAIRE

Introduction Générale.....	3
Approche Globale.....	4
Portes d'entrées du genre dans le plan de Convergence.....	5
Synthèse de l'étude sur « l'Intégration des aspects Mainstreaming Genre et VIH/SIDA ».....	44
Conclusion .....	
Références.....	

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Convention des Nations Unies sur la biodiversité (CBD), la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et la Convention des Nations Unies pour lutter contre la désertification (UNCCD) connues comme les Conventions de Rio, sont les trois principaux accords internationaux qui font force de Loi en matière de développement durable. Ils constituent le résultat juridique de la Conférence de Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUCED) tenue en 1992.

- La mise en œuvre réussie des Conventions de Rio requiert une bonne connaissance des relations de genre spécifiques des femmes et des hommes aux ressources environnementales ainsi qu'une compréhension des conséquences spécifiques de la dégradation environnementale, en termes de genre.
- La mise en œuvre réussie de chacune de ces Conventions dépendra de la participation des populations concernées, femmes et hommes. La nécessité d'une participation égale des femmes, compte tenu des pratiques qui prévalent dans le monde entier, ne peut pas être ignorée<sup>1</sup>

Par ailleurs, les cartographies de risque et de vulnérabilité (CRV)<sup>2</sup>révèlent que les zones d'exécution des activités liées à la forêt constituent des «noyaux de diffusion» du VIH, notamment du fait de l'inégalité de revenus entre une minorité de travailleurs et une majorité de riverains. Le pouvoir d'achat plus élevé des professionnels et employés du secteur forestier devient un important facteur de vulnérabilité ; car la «richesse» est un «impulseur» de comportements sexuels à risque élevé.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions de Rio, les Chefs d'Etats de l'Afrique Centrale s'engagent, en mars 1999, à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays respectifs à travers la Déclaration de Yaoundé. Cette Déclaration sera suivie en 2005, par l'adoption du Plan de Convergence qui constitue, le cadre global des interventions prioritaires à mener aux niveaux national et sous-régional pour atteindre les objectifs convergents énoncés dans la Déclaration de Yaoundé sur les forêts.

Dès lors, dans le cadre de son appui à la réalisation de l'engagement des Chefs d'Etats, la Coopération Allemande à travers le projet « Appui à la COMIFAC » intègre la promotion de l'égalité des sexes et la

---

<sup>1</sup> Yianna Lambrou et Regina Laub : Service parité hommes-femmes et développement Division de la parité hommes-femmes et de la population de la FAO, Octobre 2004 With Hannah Cooper and Virginie Lafleur (consultants)

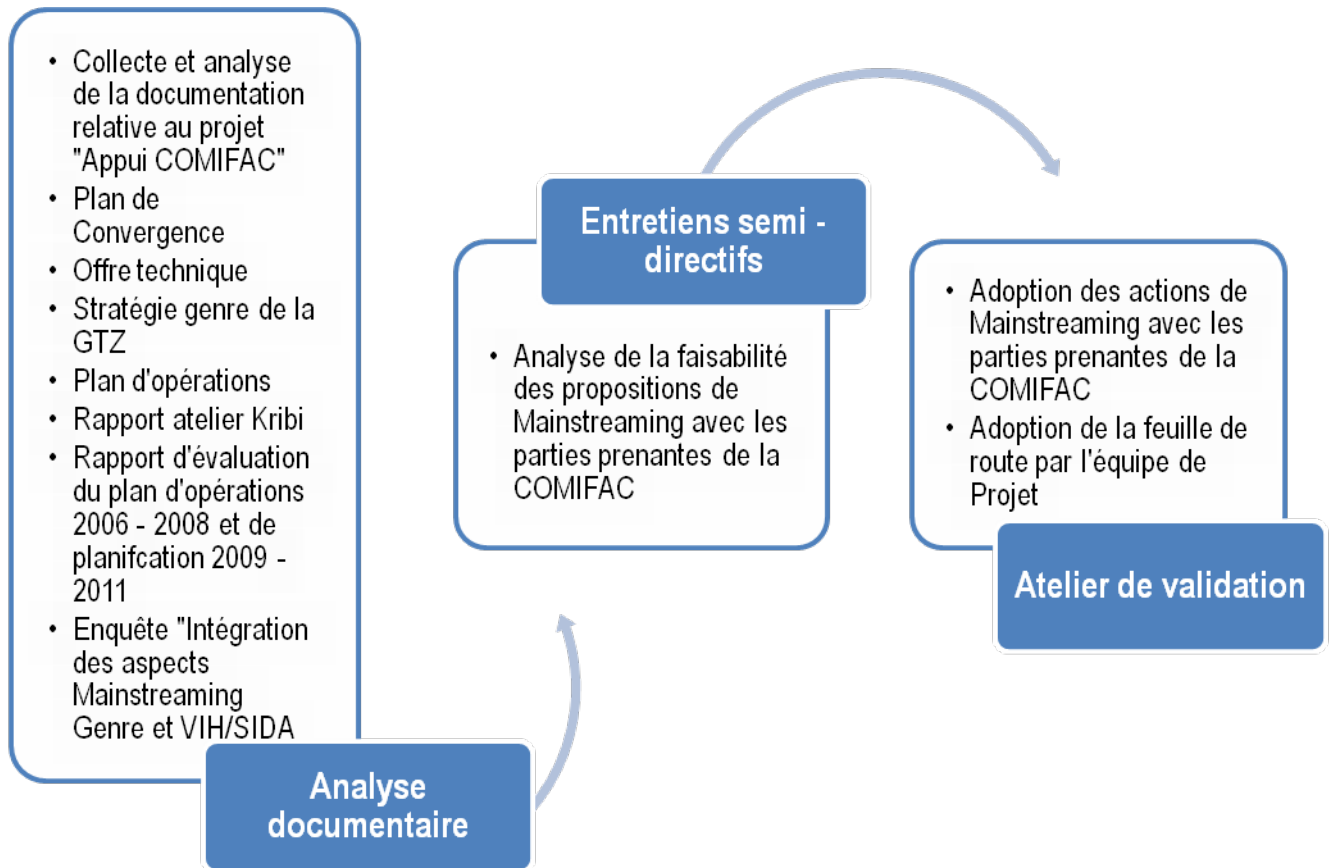
<sup>2</sup> Réalisées par la Coopération Allemande au Développement (GTZ) dans certaines communes forestières,

lutte contre le VIH - SIDA comme facteurs clés de la pérennité des actions identifiées dans le plan de Convergence.

Dès lors, afin d'assurer la prise en compte du genre et du VIH – SIDA dans l'opérationnalisation du Plan de Convergence, conformément à la politique de la Coopération allemande, un atelier de réflexion organisé du 22 au 26 juillet 2008 à Kribi ; et une étude impliquant toutes les parties prenantes à la COMIFAC (Commission des Forêts de l'Afrique Centrale) est réalisée afin de :

- Définir les portes d'entrée et une feuille de route pour l'intégration des aspects « genre » et VIH - SIDA dans l'opérationnalisation du Plan de Convergence
- Appuyer l'équipe du projet dans la définition d'actions sensibles au genre sur la base de l'offre technique et du Plan de Convergence

## APPROCHE GLOBALE



## PORTES D'ENTREE DU GENRE DANS LE PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC

En Afrique tropicale en général et dans le Bassin du Congo en particulier, la gestion durable des écosystèmes forestiers, rencontre des enjeux multidimensionnels<sup>3</sup>, notamment :

- **Sur le plan local** : pour les exploitants forestiers, maintien d'une activité productrice marchande ; pour les populations, amélioration des conditions de vie grâce aux filières économiques traditionnelles ou informelles (bois de feu, viande de brousse, fruits, pharmacopée).
- **Sur le plan national** : la valorisation des ressources forestières et des biens et services environnementaux, pour un développement diversifié de l'économie.
- **Sur le plan régional** : la mise en cohérence des pratiques des exploitants, des politiques sectorielles nationales.
- **Sur le plan mondial** : le maintien des équilibres climatiques, préservation de la biodiversité, connaissance de l'origine des produits (éco-certification, traçabilité), renforcement des capacités de négociation des pays

Dès lors, la notion de genre renvoie dans le cadre de cette étude à :

- Les femmes et leur utilisation des écosystèmes forestiers
- Les peuples autochtones et leur utilisation des écosystèmes forestiers

Partant, intégrer le genre de manière transversale dans un programme revient à : « ***mettre les préoccupations, expériences, besoins des femmes et des hommes au cœur de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes*** ». Cette démarche milite pour l'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources et avantages liés à la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.

---

<sup>3</sup> La gestion durable des forêts en Afrique tropicale humide : Les interventions de l'Agence française de Développement p.3

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b>Axe stratégique 1: Harmonisation des politiques forestières et fiscales</b>			
1.1 Mise en œuvre des accords et conventions internationales	Signer et ratifier les conventions internationales	– S'assurer que les pays de la COMIFAC signent en même temps que les Conventions de Rio, l'Agenda 21	Les Chefs d'états ont, à l'occasion de la signature des Conventions de Rio, signé l'accord dit 'Agenda 21' – qui identifie les priorités d'action pour le développement durable. Cet accord proclame clairement que l'émancipation des femmes et des hommes est indispensable pour le développement durable
	Mettre en œuvre les Conventions signées et les Accords ratifiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer les objectifs et les indicateurs genre et VIH – SIDA sur la base de l'agenda 21</li> <li>– Intégrer les objectifs et les indicateurs genre et VIH – SIDA dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>o les stratégies nationales et plans d'actions nationaux sur la diversité</li> <li>o les programmes nationaux de gestion de l'gestion des ressources naturelles</li> </ul> </li> <li>– Intégrer la budgétisation selon le genre et le VIH – SIDA dans le mécanisme de financement des programmes nationaux de gestion de l'gestion des ressources naturelles</li> <li>– Associer les programmes relatifs au genre et VIH – SIDA logés au NEPAD dans la mise en œuvre des projets de l'initiative NEPAD</li> </ul>	– Le genre et le VIH – SIDA sont des problématiques transversales pour le NEPAD ; dès lors, le NEPAD a une politique Genre et VIH – SIDA pour l'ensemble de ses programmes
	Faire un bilan sous- régional de	– S'assurer que les questions de genre et de	– Pour toute étude, les experts genre et

	la mise en œuvre des accords et conventions internationales ratifiés	VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de l'évaluation – S'assurer que l'étude démontre les écarts relatifs au genre et au VIH – SIDA dans la mise en œuvre des accords, conventions internationales et de l'agenda 21 ratifiés	gestion des ressources naturelles ; VIH – SIDA gestion des ressources naturelles doivent être associés à la formulation des termes de référence, la réalisation de l'étude et la définition des actions d'amélioration.
		– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, associations de PVVIH, des peuples autochtones et les experts en genre/ VIH - SIDA et gestion des ressources naturelles pour la prise en compte des problématiques de genre et de VIH/SIDA pendant la concertation	–



Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
1.2 Mise en cohérence des politiques forestières entre elles et les politiques forestières avec les autres politiques sectorielles	Faire l'état des lieux et l'analyse comparée des politiques, législations, institutions et normes nationales de gestion durable des ressources forestières et la situation en rapport avec les conventions internationales et les autres politiques sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'étude comparative intègre l'analyse les problématiques et des statistiques de genre et VIH - SIDA et leurs impacts sur la gestion durable des écosystèmes forestiers</li> <li>– L'étude comparative ressort clairement les écarts sur les objectifs et indicateurs en genre entre les conventions internationales et les politiques nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que des experts genre et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles fassent partie de l'équipe qui réalise l'étude</li> </ul>
	Organiser une concertation sous régionale sur les législations et politiques forestières	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, associations de PVVIH, des peuples autochtones et les experts en genre/ VIH - SIDA et gestion des ressources naturelles pour la prise en compte des problématiques de genre et de VIH/SIDA pendant la concertation</li> </ul>	
	Développer des programmes Nationaux de développement forestier intégrant les observations du plan de convergence	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les objectifs et indicateurs genre développés sur la base de l'Agenda 21 dans le processus de planification des programmes nationaux de développement forestier</li> <li>– Assurer que l'information sur la situation du genre et du VIH – SIDA dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes forestiers est disponible tout au long de la planification</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion</li> </ul>	

		<p>des ressources naturelles à l'équipe de planification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans le forum de validation du programme national</li> </ul>	
	<p>Doter le personnel technique forestier d'un statut particulier dans les Etats de la sous-région (statut paramilitaire pour les agents forestiers)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer l'expertise en genre et lutte contre le VIH – SIDA comme qualification requise pour le personnel technique forestier</li> <li>– Avoir une clause pour encourager les candidatures féminines dans le statut du personnel</li> </ul>	–
	<p>Inscrire le secteur forestier comme prioritaire au même titre que la santé et l'éducation</p>	<p>Encourager le renforcement des capacités en genre et lutte contre le VIH – SIDA pour le personnel technique ; notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en œuvre un programme de lutte contre le VIH sur le lieu du travail qui inclurait : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la prévention par information et par l'approvisionnement des condoms,</li> <li>○ l'offre de dépistage et traitement.</li> </ul> </li> <li>– Sensibilisation sur les problématiques de genre pour les populations riveraines des exploitations forestières</li> </ul>	–
	<p>Renforcer les effectifs des personnels techniques dans le secteur forestier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fixer un quota pour le recrutement et la promotion des femmes faisant partie du personnel technique forestier</li> <li>– Assurer le suivi budgétaire pour la rémunération et le renforcement des capacités des femmes employées</li> </ul>	
	<p>Organiser des études d'impact gestion des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les textes de lois imposant les EIE intègrent les objectifs et indicateurs genre</li> </ul>	

	naturellesal	<p>sensible de l'Agenda 21 des Conventions de Rio</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les mécanismes d'évaluation des EIE intègrent les objectifs et indicateurs genre sensible de l'Agenda 21 des Conventions de Rio</li> </ul>	
	Développer et mettre en place des directives, normes de gestion et d'intervention en milieu forestier compatible avec les spécificités des différents Etats de la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les objectifs et indicateurs genre sensible de l'Agenda 21 des Conventions de Rio dans le processus d'actualisation et d'adoption des directives et normes de gestion forestière nationales en accord avec les directives sous-régionales</li> </ul>	

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
1.3 Harmonisation des fiscalités	Faire un état des ajustements de la fiscalité forestière en Afrique centrale en rapport avec la gestion durable des forêts et la décentralisation de la fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de la collecte d'information sur les systèmes nationaux de fiscalité forestière</li> <li>– S'assurer que les informations sur les systèmes nationaux de fiscalité forestière intègrent l'activité des exploitants de Produits Forestiers Non Ligneux et sont décomposées selon le sexe</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui conduira la collecte d'information</li> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans la concertation sur la fiscalité forestière</li> </ul>	
	Renforcer les systèmes de recouvrement et de sécurisation des recettes forestières	<p>L'étude analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La composition selon le genre (femmes, peuples autochtones) des équipes de recouvrement des recettes forestières</li> <li>– L'adaptabilité des outils de recouvrement des recettes forestières pour les exploitants de Produits Forestiers Non Ligneux dans le recouvrement des recettes forestières</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"><li>– Propose un système de sécurisation des recettes forestière qui intègre le genre (femmes, peuples autochtones) et la situation des exploitants de Produits Forestiers Non Ligneux</li></ul>	
--	--	--	--

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b><u>Axe stratégique 2: Connaissance de la ressource</u></b>			
2.1 Inventaire des ressources forestières (ligneuses ; non ligneuse, plantes médicinales et faune)	Poursuivre les inventaires : Forêts Faune PFNL Plantes médicinales	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de l'inventaire</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui conduira l'inventaire</li> <li>– Dans le cadre de la <u>collecte des données</u> relatives à la gestion et l'utilisation des forêts dans la zone où se trouve l'Unité d'Echantillonnage (UE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'assurer que les entretiens réalisés auprès de la population locale, du/des propriétaire(s) ou chargé(es) de propriété, d'informateurs/rices clés et les responsables forestiers de la zone où se trouve l'UE intègrent les femmes et les populations autochtones</li> <li>○ S'assurer que l'équipe en charge de la collecte des données sur le terrain intègre les femmes et les représentants/es des populations autochtones pour assurer l'appropriation du projet par les populations locales</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'inventaire forestier national (IFN) vise à apporter de nouvelles informations, à la fois quantitatives et qualitatives, sur le statut des ressources forestières et des arbres ainsi que sur leur utilisation, leur gestion et leur évolution.</li> <li>– L'information produite servira notamment à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à l'utilisation durable des écosystèmes forestiers.</li> <li>– Elle permettra également de comprendre les relations qui existent entre les ressources forestières et les utilisateurs/rices de ces ressources.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les informations sur l'utilisation, la gestion et l'évolution des ressources forestières et des arbres sont décomposées selon le sexe</li> </ul>	
	Dresser un état des lieux de l'utilisation des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les informations sur l'utilisation des PFNL sont décomposées selon le sexe</li> </ul>	–
	Réaliser l'inventaire faunique dans les aires protégées et les concessions forestières	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Approche similaire de collecte d'information pour les inventaires forestiers.</li> <li>– S'assurer que l'inventaire faunique décrit l'activité cynégétique communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le but principal de l'inventaire faunique est de délimiter les zones riches en espèces animales en vue de leur intégration éventuelle dans le secteur de conservation.</li> <li>– L'inventaire faunique permet également de mesurer l'impact négatif de l'activité cynégétique (présence de pièges, campements, douilles) sur la faune</li> </ul>
<b>2.2 Renforcement et/ou mise en place d'observatoires nationaux et régionaux</b>	Créer des observatoires et mettre en place un système de suivi géo-spatial	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que le personnel de l'observatoire est sensible au genre et au VIH – SIDA</li> <li>– S'assurer que les données collectées, traitées et produites par l'observatoire sont décomposées selon le sexe</li> <li>– S'assurer que la répartition quantitative et qualitative de l'observatoire est genre sensible</li> </ul>	–

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b><u>Axe stratégique 3: Aménagement des écosystèmes et reboisement</u></b>			
<b>3.1 Organisation du territoire forestier</b>	Accélérer le processus d'élaboration et d'adoption des plans d'organisation des territoires forestiers dans chaque pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que le personnel de la structure sélectionnée pour l'élaboration d'un cadre de planification de l'utilisation des territoires forestiers est formée sur les questions de genre et VIH - SIDA dans l'gestion des ressources naturelles</li> <li>– S'assurer que la planification intègre les objectifs et indicateurs genre sensible et VIH - SIDA</li> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la planification de l'utilisation des territoires</li> <li>○ concertation sur la fiscalité forestière</li> <li>○ la réalisation des inventaires (équipes de collecte et traitement des données)</li> </ul> </li> <li>– s'assurer que les plans d'organisation des territoires forestiers reflètent l'utilisation des ressources par les femmes et les peuples autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Selon l'étude réalisée par le projet « GTZ Appui à la COMIFAC »,</li> <li>– Dans 70% des organisations partenaires de la COMIFAC, l'intégration du genre concerne essentiellement la participation quantitative et qualitative des femmes dans les comités de gestion<sup>4</sup></li> <li>– Dans 75% des organisations partenaires de la COMIFAC, la lutte contre le VIH/SIDA se fait essentiellement à travers les campagnes de sensibilisation et de dépistage<sup>5</sup></li> </ul>

<sup>4</sup> Page 46 du rapport sur le Gender Mainstreaming dans le Plan de Convergence

<sup>5</sup> Page 51 du rapport sur le Gender Mainstreaming dans le Plan de Convergence



	Sécuriser les zones délimitées pour différents usages dans le plan d'organisation des territoires forestiers, y compris les terroirs pygmées	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accompagner les des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les négociations pour la détermination définitive des limites permanente</li> <li>○ les actions de matérialisation des limites des terroirs pygmées, villageois et des forêts communautaire</li> <li>○ la cartographie des terroirs pygmées et villageois</li> </ul> </li> <li>– Intégrer des représentants/es des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans les actions de sensibilisation du grand public sur la reconnaissance légale des plans d'organisation des territoires forestiers</li> </ul>	–
3.2 Aménagement des concessions forestières et des aires protégées	Développer et mettre en place des normes officielles d'élaboration, d'approbation et de suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que le processus de développement de l'avant-projet de normes officielles d'élaboration, d'approbation et de suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement intègre : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des experts en genre et VIH – SIDA</li> <li>○ la cartographie des terroirs pygmées et villageois</li> <li>○ les études sur l'utilisation, la gestion et l'évolution des ressources forestières, des arbres et des PNFL décomposées selon le sexe</li> </ul> </li> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL,</li> </ul>	–

		<p>les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans l'atelier national de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les textes d'application intègre les préoccupations des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH</li> <li>– Assurer la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans la cellule de suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement</li> </ul>	
	Prendre des dispositions réglementaires favorables à la création au sein des administrations et concessionnaires forestiers une structure forte en charge de conduire les opérations d'aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les connaissances et les compétences en genre, VIH-SIDA et approche participative dans les pré-requis de recrutement d'un/e aménagistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Selon l'étude réalisée par le projet « GTZ Appui à la COMIFAC », 60% des organisations partenaires de la COMIFAC ont exprimé des besoins en renforcement des capacités organisationnelles et individuelles pour le Mainstreaming du Genre<sup>6</sup></li> </ul>
	Mettre le domaine forestier permanent ainsi que tout autre type de forêt sous aménagement et au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans la collecte d'information sur les peuplements forestiers</li> </ul>	<p>Il est important de comprendre les activités des groupes cibles quant à la gestion de la forêt:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les habitudes de récolte de produits (bois de chauffage...)</li> <li>– Les usages actuels et potentiels, tels que la récolte de bois de chauffage ou d'autres produits (indiquer les quantités approximatives)</li> </ul>

<sup>6</sup> Page 49 du Rapport sur le Gender Mainstreaming dans le Plan de Convergence de la COMIFAC

			Il est également important d'identifier les préoccupations en matière de protection (paysage, présence de faune, source d'eau, végétation particulière, sentiers de marche, etc.);
	Développer les schémas d'aménagement des zones de montagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans l'identification des zones de montagne prioritaires et la réalisation de la cartographie forestière des unités territoriales</li> </ul>	–
<b>3.3 Régénération et reboisement forestier</b>	Accroître la superficie du couvert forestier et la production en bois par des opérations de reboisement et de mise en défens des surfaces dégradées	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de l'état des lieux des reboisements artificiels</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui fera l'état des lieux des reboisements artificiels</li> <li>– Dans le cadre de la <u>collecte des données</u> relatives à la création, la gestion et l'utilisation des reboisements artificiels dans la zone où se trouve l'Unité d'Echantillonnage (UE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o S'assurer que les entretiens réalisés auprès de la population locale, du/des propriétaire(s) ou chargé(es) de propriété, d'informateurs/rices clés et les responsables forestiers de la zone où se trouve l'UE intègrent les femmes et les populations autochtones</li> </ul> </li> </ul>	–

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'assurer que l'équipe en charge de la collecte des données sur le terrain intègre les femmes et les représentants/es des populations autochtones pour assurer l'appropriation du projet par les populations locales</li> <li>– S'assurer que les informations sur l'utilisation, la gestion et l'évolution des reboisements artificiels sont décomposées selon le sexe</li> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans la concertation nationale sur la problématique du reboisement</li> <li>– S'assurer que la stratégie nationale de reboisement intègre : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les préoccupations des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH</li> <li>○ la cartographie des terroirs pygmées et villageois</li> <li>○ les études sur la création, l'utilisation, la gestion et l'évolution des reboisements artificiels décomposées selon le sexe</li> </ul> </li> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur</li> </ul>	
--	--	--	--

		privé dans le comité de définition des mesures incitatives au reboisement et à la cessation des feux de brousse	
<b>3.4 Lutte contre la désertification</b>	Développer les opérations forestières de lutte contre la désertification des zones à écologie fragile	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de la cartographie des zones à écologie fragile</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui fera la cartographie des zones à écologie fragile</li> <li>– Dans le cadre de la <u>collecte des données</u> relatives à l'identification des zones à écologie fragile dans la zone où se trouve l'Unité d'Echantillonnage (UE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'assurer que les entretiens réalisés auprès de la population locale, du/des propriétaire(s) ou chargé(es) de propriété, d'informateurs/rices clés et les responsables forestiers de la zone où se trouve l'UE intègrent les femmes et les populations autochtones</li> <li>○ S'assurer que l'équipe en charge de la collecte des données sur le terrain intègre les femmes et les représentants/es des populations autochtones pour assurer l'appropriation du projet par les populations locales</li> </ul> </li> <li>– S'assurer que les informations sur les zones à</li> </ul>	–

		<p>écologie fragile sont décomposées selon le sexe</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Organiser une concertation avec les femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH pour identifier les opérations forestières de lutte contre les effets de la désertification, la sécheresse et autres calamités naturelles</li><li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé dans les activités de promotion des techniques des plantations agro-forestières intégrées dans la gestion des terroirs agro-sylvo-pastoraux</li></ul>	
--	--	--	--

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b>Axe stratégique 4: Conservation de la diversité biologique</b>			
<b>4.1 Renforcement du réseau des aires protégées nationales</b>	Etablir un cadre global de planification des zones de conservation de la diversité biologique en Afrique centrale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de la réalisation de la carte éco-régionale</li> <li>– Intégrer des experts genre , VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui fera la carte éco-régionale</li> <li>– S'assurer que les informations sur les zones à écologie fragile décomposées selon le sexe sont utilisées dans l'étude des sites critiques</li> </ul>	–
	Disposer à échelle sous-régionale d'un réseau d'aires protégées représentatif des écosystèmes et de la diversité biologique	–	–
	Assurer la conservation des écosystèmes marins et côtiers, mangroves et zones humides, les espèces menacées ainsi que les ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de la cartographie des zones à écosystèmes marins, côtier, à mangroves et humides ainsi que les espèces menacées et leurs gîtes écologie fragile</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui fera la cartographie des zones à écosystèmes marins, côtier, à mangroves et humides ainsi</li> </ul>	–

		<p>que les espèces menacées et leurs gîtes écologie fragile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de la <u>collecte des données</u> relatives à l'identification des zones à écosystèmes marins, côtier, à mangroves et humides ainsi que les espèces menacées et leurs gîtes écologie fragile dans la zone où se trouve l'Unité d'Echantillonnage (UE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o S'assurer que les entretiens réalisés auprès de la population locale, du/des propriétaire(s) ou chargé(es) de propriété, d'informateurs/rices clés et les responsables forestiers de la zone où se trouve l'UE intègrent les femmes et les populations autochtones</li> <li>o S'assurer que l'équipe en charge de la collecte des données sur le terrain intègre les femmes et les représentants/es des populations autochtones pour assurer l'appropriation du projet par les populations locales</li> </ul> </li> <li>- S'assurer que les informations sur les zones à écosystèmes marins, côtier, à mangroves et humides ainsi que les espèces menacées et leurs gîtes écologie fragile, sont décomposées selon le sexe</li> <li>- Organiser une concertation avec les femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans la pêche artisanale, les peuples autochtones et les associations de PVVIH pour identifier les</li> </ul>	
--	--	--	--



		<p>opérations de protection de ces écosystèmes et ces espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé dans le développement et la mise ne œuvre des programmes et projets de protection</li> </ul>	
4.2 Gestion concertée des zones et aires protégées transfrontalières	Préparer un accord cadre pour la gestion concertée des aires transfrontalières	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières dans l'analyse des problèmes et la recherche de solutions relatives à la gestion concertée des aires transfrontalières</li> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé dans les forums de finalisation des accords inter-états</li> </ul>	–
	Accélérer le processus de création des aires protégées transfrontalières	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'identification et la matérialisation des aires protégées transfrontalières ; et</li> <li>○ la création des zones cynégétiques communautaires</li> </ul> </li> </ul>	

	Signer les accords de coopération pour la gestion des aires protégées transfrontalières	–	–
	Développer des standards d'aménagements, de gestion et de contrôle des zones transfrontalières (forêts de production et aires protégées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de la réalisation des standards</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui développera les standards ou recruter</li> <li>– S'assurer que les informations sur les zones à écologie fragile décomposées selon le sexe sont utilisées dans le processus de développement des standards</li> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé à l'atelier de validation des standards d'aménagement, de gestion et de contrôle des zones transfrontalières (forêts de production et aires protégées)</li> </ul>	–
	Renforcer la lutte contre le braconnage transfrontalier	– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières dans :	–
	Faciliter le contrôle dans les zones transfrontalières (ressources ligneuses, braconnage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>o l'analyse des problèmes et la recherche de solutions relatives au braconnage transfrontalier et l'exploitation illicite des ressources</li> </ul>	–

		<ul style="list-style-type: none"> <li>ligneuses</li> <li>○ le développement et la mise ne œuvre des initiatives de lutte contre le braconnage transfrontalier et l'exploitation illicite des ressources</li> </ul>	
	Préparer un projet pour la dotation en équipements de communication pour les aires protégées transfrontalières TNS TRIDOM et autres	– Assurer que les femmes ou les réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières ont accès et gèrent une partie du matériel de communication	–
<b>4.3 Ressources phytogénétiques</b>	Mettre en place une stratégie sous-régionale d'identification, de valorisation et de protection des ressources phytogénétiques	–	–

Sous - Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
------------------------	----------------------	---	--------------

**Axe stratégique 5: Valorisation durable des ressources forestières**

**5.1 Valorisation économique des filières : Bois, Faune, PNFL, tourisme**

<p><b>5.1.1 Allocation des ressources</b></p>	<p>Assurer la planification dans l'espace et dans le temps de l'allocation des différents titres d'exploitation des ressources forestières</p>	<p>–</p>	<p>–</p>
	<p>Promouvoir la transparence et la concurrence dans les processus d'attribution des différents titres et autorisations relatives à l'exploitation des ressources forestières</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer que les questions de genre et de VIH - SIDA sont intégrés dans les termes de référence de la révision des procédures officielles et les mécanismes d'attribution des permis</li> <li>– Intégrer des experts genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles à l'équipe qui fera la révision des procédures officielles et les mécanismes d'attribution des permis</li> <li>– S'assurer que les informations sur les zones à écologie fragile décomposées selon le sexe sont utilisées dans le processus de révision des procédures officielles et les mécanismes d'attribution des permis</li> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé à l'atelier de validation des aménagements nécessaires pour améliorer la transparence des procédures officielles et les</li> </ul>	<p>–</p>

		<p>mécanismes d'attribution des permis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH dans le mécanisme indépendant de contrôle des procédures d'attribution des titres et d'exploitation des ressources forestières</li> </ul>	
5.1.2 Filière bois	Elaborer et adopter les schémas nationaux d'industrialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer que la stratégie nationale intègre la promotion des exploitations communautaires et des PME – PMI dirigées par des femmes ou peuple autochtones</li> </ul>	–
	Promouvoir la transformation plus poussée du bois et l'utilisation des technologies avancées		–
	Développer un marché régional et sous-régional du bois et autres produits forestiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, PL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la concertation sur le développement d'un marché régional du bois</li> <li>○ le développement et la mise en œuvre de systèmes spécialisés de marché régional, sous-régional, et international de bois et autres produits forestiers</li> </ul> </li> </ul>	–
	Inciter à l'adoption de codes déontologiques dans toutes les grandes filières et activités forestières qui soient compatibles avec les principes	–	–

	de gestion durable des forêts		
5.1.3 Améliorer la filière faune	Améliorer la contribution de la filière faune au développement économique et social de la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Utiliser les inventaires forestiers et fauniques réalisés à l'axe stratégie 2, qui comprennent l'information décomposées selon le sexe</li> <li>– Intégrer les législations fiscales, douanières fauniques dans l'activité 1.3 d'harmonisation des fiscalités</li> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones forestières dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'analyse des problèmes et la recherche de solutions relatives à la valorisation de la faune et l'utilisation durable des ressources ligneuses</li> <li>○ le développement et la mise en œuvre de stratégie nationale d'intégration de la filière faune et des PFNL dans les économies nationales</li> <li>○ le développement et la mise en œuvre initiatives de lutte contre le braconnage et régénération et développement de la ressource</li> </ul> </li> </ul>	–
5.1.4 Filière produits forestiers non - ligneux	Organiser les filières des différents PFNL		–
	Mettre en place des stratégies adaptées de développement des filières PFNL majeures		–
5.1.5 Filière touristique	Favoriser le développement des activités éco-touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les femmes, ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones destinées à l'écotourisme dans l'élaboration d'une stratégie durable de développement local</li> </ul>	–

5.2 Suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources / contrôle	Assainir tous les titres d'exploitation des ressources forestières	–	–
	Adopter une convention sous-régionale sur le contrôle forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières dans l'analyse des problèmes et la recherche de solutions relatives à l'amélioration du contrôle forestier</li> <li>– Assurer que la représentativité des femmes ou des réseaux des femmes œuvrant dans les PFNL, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé dans les forums sous – régionaux de finalisation de la convention sur le contrôle forestier</li> </ul>	–
	Renforcer les structures frontalières de contrôle forestier de moyens de communication (radio téléphone) et de logistique de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer que les femmes ou les réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières : <ul style="list-style-type: none"> <li>o sont représentés/es dans les structures de contrôle</li> <li>o ont accès et gèrent une partie du matériel de communication</li> </ul> </li> </ul>	–

5.3 Certification forestière et traçabilité	Promouvoir le processus de certification forestière	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la représentation des femmes, populations autochtones et PVVIH dans la Commission multipartite spécialisée sur la promotion du processus de certification</li> <li>– Intégrer l'expertise en genre et lutte contre le VIH – SIDA comme qualification requise pour les auditeurs/rices forestiers/ères</li> <li>– Avoir une clause pour encourager les candidatures féminines dans l'appel à candidatures</li> </ul>	
	Mener les tests PCI dans les différents pays et zones écologiques de la sous-région (OAB et CIFOR)		
	Mettre en œuvre dans chaque pays et à l'échelle sous-régionale un système unique de traçabilité	<p>Assurer la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les experts en genre et gestion des ressources naturelles et VIH – SIDA</li> <li>– Les femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé</li> <li>– A l'atelier national de concertation et de validation du système de traçabilité</li> </ul>	
5.4 Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage	Mettre en commun les statistiques nationales relatives au braconnage et à l'exploitation illicite des ressources forestières	–	
	Adopter dans chaque pays un plan national de lutte contre le braconnage et l'exploitation illicite des ressources forestières	Dans le cadre de l'élaboration des plans nationaux de lutte contre le braconnage et l'exploitation illicite des ressources forestières, assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH,	



		<p>les acteurs du secteur privé riverains des zones transfrontalières dans :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ l'analyse des problèmes et la recherche de solutions relatives au braconnage transfrontalier et l'exploitation illicite des ressources</li><li>○ le développement et la mise en œuvre des initiatives de lutte contre le braconnage transfrontalier et l'exploitation illicite des ressources</li><li>○ le dispositif de lutte</li></ul>	
--	--	---	--

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b><u>Axe stratégique 6: Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté</u></b>			
<b>6.1 Activités alternatives au braconnage</b>	Promouvoir la consommation de protéines animales autres que la viande de brousse (bush meat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les femmes, les PVVIH et les populations autochtones dans le programme de vulgarisation de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'élevage du gibier</li> <li>○ la pisciculture</li> <li>○ l'élevage domestique</li> </ul> </li> </ul>	–
<b>6.2 Micro projets générateurs de revenus pour les populations locales</b>	Favoriser le développement systématique d'activités génératrices d'emplois et de revenus en milieu forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer l'obligation d'appui aux initiatives locales portées par les femmes et les populations autochtones dans les cahiers de charge des entreprises</li> <li>– Inciter le secteur privé à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faciliter la création d'emploi qualifié pour les femmes et les populations autochtones</li> <li>○ Conduire des campagnes de sensibilisation au VIH – SIDA autour des sites de production</li> </ul> </li> </ul>	–
	Promouvoir la foresterie sociale impliquant les communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Encourager les communautés à intégrer les femmes aux postes de prise de décision dans les comités de gestion des ressources naturelles</li> <li>– Assurer que les femmes, les populations autochtones et les PVVIH sont représentés dans les programmes de renforcement des capacités en foresterie</li> </ul>	–

	Définir les modalités de répartition équitable des revenus de l'exploitation des ressources forestières destinées aux communautaires riveraines	–	–
--	---	---	---

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b><u>Axe stratégique 7: Renforcement des capacités, participation des acteurs/rices, information, formation</u></b>			
<b>7.1 Participation des acteurs / forums</b>	Définir de façon participative les droits et obligations des différentes parties prenantes du secteur forestier/code d'éthique	– Assurer que les femmes, les populations autochtones et les PVVIH sont représentés à tous les niveaux des mécanismes de concertations des partenaires à la gestion forestière	
	Mettre en place à tous les niveaux des mécanismes de concertation entre les parties prenantes	– S'assurer que les textes favorisant l'implication des différents partenaires à la gestion forestière durable consacrent 30% de représentation des femmes, des populations autochtones, des PVVIH dans les organes de prise de décision	
<b>7.2 Implication des populations locales et autochtones</b>	Développer et adopter une stratégie sous-régionale d'implication des populations locales et de la société civile en matière de gestion	– Assurer que les femmes, les populations autochtones et les PVVIH sont représentés dans le processus d'élaboration et d'adoption de la stratégie d'implication des populations locales et de la société civile	
	Appuyer les ONG, avec les moyens et les ressources des Etats et des bailleurs de fonds, dans leur travail de sensibilisation, d'information et d'organisation des populations en associations locales de développement/gestion avec des comités de gestion	– S'assurer que les ONGs ont de l'expertise sur les questions de genre et VIH – SIDA et gestion des ressources naturelles	

	Renforcer les capacités des dirigeants des initiatives locales et communautaires	– S’assurer que les femmes constituent 30% des personnes formées	–
<b>7.3 Communication, information, sensibilisation, éducation</b>	Développer des systèmes performants et décentralisés de diffusion des informations sur les textes régissant le secteur forestier	– Faire des femmes, des populations autochtones et des PVVIH des acteurs/rices clés de l’élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication	–
	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication		–
<b>7.4 Formation professionnelle et continue</b>	Harmoniser les programmes d’enseignement relatifs au secteur forêts et gestion des ressources naturelles dans les établissements de formation de la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les modules sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le genre et la gestion des ressources naturelles</li> <li>○ Le VIH et a gestion des ressources naturelles</li> </ul> </li> <li>– S’assurer que les experts en genre, VIH et gestion des ressources naturelles participent au forum sous-régional de concertation pour discuter des propositions de spécialisation des institutions évitant des doublons</li> </ul>	–
	Spécialiser les institutions de formation de la sous-région dans les différents domaines de la foresterie (industrie du bois, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, gestion des ressources naturelles, exploitation à faible impact etc)		
	Renforcer les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performants		

	Adopter une stratégie sous-régionale en matière de formation professionnelle continue impliquant toutes les parties prenantes		
--	---	--	--

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b><u>Axe stratégique 8: Recherche - Développement</u></b>			
	Développer des programmes de recherche en cohérence avec les politiques forestières	– Assurer la représentation d'au moins 30% de femmes dans le comité scientifique national	
	Développer des partenariats entre la recherche, les différents utilisateurs et les institutions spécialisées		
	Mettre au point des techniques adaptées de récolte, régénération, utilisation transformation des PFNL/plantes médicinales	– Intégrer les femmes, les PVVIH et les populations autochtones dans le processus de transfert de techniques adaptées de récolte, régénération, utilisation transformation des PFNL/plantes médicinales	
	Valoriser les connaissances traditionnelles en matière de conservation et d'utilisation des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les femmes, les PVVIH et les populations autochtones dans le processus de recensement des connaissances traditionnelles</li> <li>– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'analyse des problèmes et la recherche de solutions relatives à</li> </ul> </li> </ul>	

		<p>l'utilisation commerciale des connaissances traditionnelles par les tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le développement et la mise en œuvre des initiatives de renforcement de la législation sur l'utilisation commerciale des connaissances traditionnelles par les tiers</li> </ul>	
	Développer un cadre de concertation et des mécanismes d'alerte sur les zoonoses transmissibles à l'homme		



Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b>Axe stratégique 9: Développement des mécanismes de financement</b>			
	Appuyer la création des fonds forestiers dans tous les Etats	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer dans les statuts et les modalités de fonctionnement des « Fonds Forestiers » nationaux et du « Fonds Commun » sous-régional, un descriptif qualitatif et quantitatif qui alloue un quota de financement aux projets qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Améliorent l'accès des populations autochtones et des femmes aux ressources et avantages liées à l'exploitation des ressources forestières et fauniques</li> <li>○ Réduisent les comportements à risques</li> <li>○ Renforcent l'autonomie financière des femmes et des populations autochtones</li> </ul> </li> <li>– Mettre en place un mécanisme de monitoring de l'exécution du budget sur les activités genre</li> </ul>	
	Mettre en place un « fonds commun » sous-régional		–
	Faire instaurer un pourcentage sur les revenus issus de l'exploitation des ressources forestières et fauniques pour le financement du plan de convergence	–	

	Promouvoir la création des trusts funds (fonds fiduciaire) au niveau national et sous-régional	–	
	Développer des mécanismes novateurs de financement (puits de Carbone, protocole de Kyoto, trust funds, conversion de dettes PPTE, etc.)	–	
	Instaurer des taxes de conversion sur les superficies forestières définitivement affectées à d'autres usages	–	
	Etablir un partenariat avec les programmes et projets d'envergure sous-régionale pour un appui à la coordination des activités du plan de convergence	–	

Sous – Axe stratégique	Activité Convergente	Portes d'entrée du Genre et du VIH - SIDA	Commentaires
<b><u>Axe stratégique 10: Coopération régionale et partenariats</u></b>			
	Développer des mécanismes de collaboration et de partenariat avec toutes les initiatives et organismes de coopération en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers	–	
	Définir conjointement et mettre en œuvre les règles d'éthiques régissant la gestion technique et financière des projets et programmes cofinancés dans la sous-région	– Assurer la participation des femmes ou des réseaux des femmes, les peuples autochtones et les associations de PVVIH, les acteurs du secteur privé dans les forums de concertation pour l'élaboration du code éthique régissant la gestion technique et financière des projets et programmes cofinancés dans la sous-région	
	Amener les parties prenantes impliquées dans la gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo à s'organiser et à respecter un code de déontologie interne en harmonie avec les orientations du plan de convergence	– Assurer la participation des associations de femmes, peuples autochtones, PVVIH, acteurs du secteur privé dans les réseaux nationaux d'ONG impliquées dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La gestion des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo</li> <li>○ La validation du code de déontologie</li> </ul>	

**Projet « GTZ Appui à la COMIFAC »**

**Synthèse des questionnaires sur l'intégration des aspects  
Mainstreaming Genre et VIH - SIDA**

**lère Partie : IDENTIFICATION DES ENQUETES/ES<sup>7</sup>**

N°	Nom/Prénom	Organisation	Domain d'intervention	Profession/expertise	Fonction
1	Tchante Tite Valérie	SE COMIFAC	Foresterie et Environnement	Ingénieur des Eaux et Forêt	Consultant e Charge de Suivi
2	Tamofofo Nkon Marie	REJEFAC-AJUC	Jeunesse et L'environnement	Consultant à la formation professionnelle des jeunes	Président AJUC et Coordinatrice-REJEFAC
3	Cmsdnns Obama	COMIFAC	Gestion durable et conservation des forêts	Botaniste Sociologue	Coordonnateur National –Guinée Equatoriale
4	Moulhang Tal	COMIFAC	Forestier/Environnement	Sylviculture, Aménagement forestier	Coordonnateur National de l COMIFAC
5	Mme Mary Fosi Mbantenkhu	Etat	Juriste Experte Environnementaliste et la Biodiversité	Juriste / Administrateur Civil	Conseiller Technique N1/Point Focal Genre
6	Mamboundou Joel Celestin	ONG	Gouvernance et Démocratie Environnementale	Statisticien Sanitaire option Economique Environnementale	Expert Evaluation Environnementale Coordinateur National de TAI Gabon
7	Kapuel Duna Muimanwa	REPAEAC (OSC)	Genre et Jeunesse, Développement communautaire	Agent de Développement	Coordonnateur Régional
8	Minigo Augustin	Prive	Forestier, environnement et agriculture	Forestier	Consultant Indépendant
9	Gamille Jepang	UICN	Conservation de la Nature	Chargé du Programme (Spécialiste en Science l'environnement)	Charge du Programme
10	Mne Ankoh Angelle	ONG (PERAD)	Accompagnement des communautés locales	Sociologue, Environnementaliste	Directeur General
11	Ngua Ayecaba Gabriel	ONG	Recherche Environnement,	Spécialiste en planification et gestion des aires protéger, Développement local	Président

<sup>7</sup> L'identification nominative des enquêtés/es, était facultative ; dès lors, sur 31 questionnaires reçus, seuls 27 enquêtés/es se sont identifiés nominativement.

				agro forestier	
12	Noulou Ndam	TRAFFIC			
13	Engono Osono Santiago Francisco	Etat			
14	Nkeshshima Appolinaire	Etat	L'environnement		Chef de Cabinet
15	Atsa Laurentine	OSC	Education Sante , Agriculture	Technicienne Médicale	Charge du programme et projets
16	Yoyo Etienne	Etat	Foret, Environnement, Faune	Ingénieur des Eau et Forets	Coordonateur National de Nation Unies sur les Forets
17	Mbargu Theodore	Etat		Ingénieur des Eau et Forets	Directeur général d'EXFCP
18	me Avezo, à Christine	GIC ASMEVO	Education environnemental , Elevage et agriculture	Cultivatrice	Chargé de la promotion de la femme
19	Jean Marie Mindja	OSC	Lobbying et plaidoyer	Développement politique forestière	Vice Coordonatrice Régionale REFADD
20	Mba Mokuy Marceline	ONG	Développement social en matière de la sante	technicien spécialiste en radiodiagnostic	Coordonateur
21	Chine Thierry	OSC	Elevage Agriculture	Technicien de gestion	Secrétaire Exécutif
22					
23	Essouma Emile	OSC ADESMI	Droit de l'homme	Consultant	Directeur du programme et de l'orientation
24	Elono Mbarga Gustave	OSC(JODYCA )	Droit de l'homme	Formateur en développement	Directeur du programme et de l'orientation
25	Essouma Emile	OSC COSA	Prévention contre des maladies	Gestionnaire des formations	Président du Comité du Santé
26	Ela Evina	OSC INITIATIVE	Social, Sante et Culturelle	Juriste	Secrétaire General
27	Eulalie Bastige	OSC REPADD	Gestion durable des ressources	Expert en Biodiversité	Coordonatrice Régional

**I. Expériences en matière Genre**

**1. Maîtrise du concept « Genre »**

De manière générale, 90% des enquêtés/es connaissent le concept Genre reparti comme suit :

- 11% très bonne connaissance du Genre
- 36% ont une bonne connaissance du Genre
- 32% ont une connaissance moyenne du Genre, et
- 11% ont une connaissance élémentaire du Genre

De plus, une minorité significative de 10% n'a aucune connaissance du concept Genre

**2. Formations en Genre**

Seuls 36% des enquêtés/es n'ont jamais participé à une formation sur le concept de Genre.

Pour les 64% qui ont suivi des formations sur le concept Genre, les thèmes des formations ont porté majoritairement sur :

<b>Concepts clés du Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Clarification des concepts</li> <li>– Egalité du genre</li> <li>– Sensibilité genre</li> </ul>
<b>Genre, participation à la prise des décisions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Women in top leadership positions</li> <li>– Participations des femmes du développement social</li> <li>– Approche participative ; Genre et gestion</li> </ul>
<b>Genre et VIH - SIDA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Women and HIV/AIDS</li> <li>– Femmes Autochtones et le VIH</li> <li>– MST importée ou exportée chez les femmes</li> </ul>
<b>Approche genre et développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Genre et développement</li> <li>– Women and the Environment</li> <li>– Femmes autochtones et développement</li> <li>– Intégration du genre dans l'élaboration de projets</li> </ul>

- Le genre en foresterie communautaire
- Rôle de la femme dans la gestion durable des ressources naturelles
- Gouvernance et le Genre
- Bonne gouvernance et le budget participatif

### 3. Mise en œuvre du concept Genre dans le cadre du travail

Seuls 70% des enquêtés/es mettent en œuvre le concept Genre dans le cadre de leur travail à travers :

- La valorisation des compétences des femmes, des jeunes et des infirmes, « A compétences égales, traitement égal »
- L'intégration du concept Genre dans les formations, *et dans les programmes et projets*
- La représentation équitable des femmes dans les comités de gestion
- L'emploi des jeunes filles

### 4. Outils d'analyse Genre utilisés dans le cadre du travail

87% des enquêtés/es ne connaissent pas les outils d'analyse du genre, 23% utilisent les outils d'analyse Genre tels que :

- Le profil d'accès et contrôle des ressources naturelles
- Le calendrier d'activités journalier

### 5. Diverses façons d'être et de faire ce que les enquêtés/es préconisent en matière de genre

Pour 20% des enquêtés/es, il n'existe pas de différence dans leur approche professionnelle entre l'homme et la femme.

Les autres utilisent les façons suivantes :

- Promotion des aspects genre dans les programmes de développement social
- Pas de discrimination base sur le sexe
- Partage de responsabilités



## 6. Valeurs Genre intégrées dans la vie professionnelle

68% des enquêtés/es intègrent des valeurs Genre dans leur vie professionnelle, en l'occurrence :

---

<b>Egalité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– L'équité entre l'homme et la femme</li><li>– Le respect des valeurs traditionnelles des autres</li><li>– Considération des femmes comme des collègues au niveau de travail</li><li>– Travail en équipe</li><li>– Ouverture d'esprit</li></ul>
<b>Représentativité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– S'assurer que les femmes et jeunes participent aux réunions organisées et activités du terrain</li><li>– Quota étudiant féminin</li><li>– Intégration des aspects genre dans le contenu des formations</li><li>– La mise en place d'un département Femmes et Genre</li></ul>
<b>Responsabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Leadership</li><li>– Mérite</li><li>– Entreprenariat (Amélioration du niveau de vie des femmes et la facilitation de leur promotion à leur niveau)</li></ul>

---

Il faut noter que 22% d'enquêtés n'ont pas fait état des valeurs Genre intégrées dans leur vie professionnelle.

## 7. L'appréciation de l'image des organisations participantes en matière de prise en compte de genre

De manière générale, au sein de 80% des organisations, la prise en compte du genre est faible mais en progression. Les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- les compétences femmes sont autant considérées que celles des hommes
- le même traitement est accordé aux deux sexes
- il y a égalité de chance entre femmes et hommes ; et les candidatures féminines sont encouragées en cas d'ouverture de poste

Les enquêtés/es ont recommandé plus d'efforts pour atteindre 30% de femmes aux postes de responsabilité

20% des enquêtés/es n'ont pas une bonne appréciation de la prise en compte du Genre au sein de leurs organisations

#### **8. Exigences en matière de prise en compte du Genre dans votre fonction/poste de responsabilité/taches à exécuter**

L'ensemble des enquêtés/es n'a pas relevé des exigences spécifiques au Genre, mais des aptitudes et des attitudes professionnelles telles que :

- Ponctualité et assiduité
- Compétence
- Volonté de travailler
- Disponibilité
- Promotion de l'intégration du genre

Cependant, les enquêtés/es ont relevé des obstacles à la participation des femmes aux postes de prise de décision, notamment :

- Le manque de motivation personnelle
- Les préjugés culturels
- Les moyens financiers limités

## **II. Besoins en appui pour le Mainstreaming du Genre**

40% des enquêtés/es estiment qu'ils/elles tiennent compte du Genre dans leurs activités, donc n'ont pas besoin d'appui en Genre.

Pour le reste des enquêtés/es, 60%, ils/elles ont exprimé des besoins en renforcement des capacités organisationnelles et individuelles pour le Mainstreaming du Genre. Les types d'appui prioritaires sollicités sont regroupés comme suit :

<b>Formations sur les concepts et les outils de Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement de contenu des formations en matière du Genre</li> <li>– Formation et imprégnation</li> <li>– Concept Genre et développement</li> <li>– Formation spécifique en Genre</li> <li>– Outils pratiques du Genre</li> <li>– Appui en formation sur le concept genre ainsi que les considérations nécessaires</li> <li>– Formation de cadres et agent d'appui</li> </ul>
<b>Renforcement organisationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Financier et matériel didactique</li> </ul>
<b>Mise en œuvre des projets de promotion du Genre et du développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutien et promotion l'image de la jeune fille africaine</li> <li>– Sensibilisation et soutiens des projets générateurs de revenus des femmes</li> </ul>
<b>Sensibilisation sur le Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appui pour la communication, éducation et la sensibilisation des parties prenantes et le public</li> </ul>

## III<sup>ème</sup> partie : MAINSTREAMING DU VIH/ SIDA

### 1. Impact de VIH/SIDA sur l'atteinte des objectifs de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale

La majorité des enquêtés/es (95%) affirment que le VIH/SIDA a un impact grave sur l'atteinte des objectifs de gestion durable des Forêts d' Afrique Centrale, parce que:

- le VIH/SIDA décime la jeunesse qui est le fer de lance de la nation, et
- une population malade ne saurait accomplir les tâches nécessaires à la gestion durable des écosystèmes forestiers

Par ailleurs, 5% des enquêtés/es ne partagent pas ce point de vue, car il/elles affirment que la lutte contre le VIH /SIDA est intégrée dans toutes les activités de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

### 2. Activités menées pour la lutte contre le VIH/SIDA

75 % des organisations participantes font essentiellement de la sensibilisation dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA. Les activités de sensibilisation prennent la forme de débats et conférence sur les thèmes suivants :

- Dépistage et gestion durable
- La prévention, la conduite à tenir en cas de contamination et la prise en charge des malades
- La distribution des condoms
- Le VIH/SIDA et les peuples autochtones
- Modes de contamination, Dispositions clés pour la prévention et Protection des malades de VIH/SIDA
- Femmes et VIH/SIDA

La fréquence des activités varie entre 2 fois le trimestre à une/deux fois par an

### **3. L'incorporation des activités de lutte contre le SIDA dans le plan d'action de l'organisation participante**

83% des organisations participantes incorporent des activités de lutte contre le SIDA dans leurs plans d'action; et une organisation a un point focal VIH/SIDA.

### **4. Intégration des aspects VIH/SIDA dans le système de suivi-évaluation**

Pour 90% des enquêtés/es, les activités de lutte contre le VIH/SIDA ne sont pas intégrées dans le système de suivi-évaluation.

### **5. Activités de lutte contre le VIH SIDA menées par les structures / organisations sur le terrain**

69% des organisations participantes mènent les activités suivantes sur le terrain :

- Sensibilisations (exemple : Mise en place de Planète Urgence)
- Mise en place des comités locaux de lutte contre le VIH/SIDA dans les villages
- Formation des pairs éducateurs

Ces activités sont menées avec l'appui de :

- Ministères de la Santé, de l'Information, de la Culture et du Tourisme,
- Centres de santé,
- Programme IEC ABOGACIA,
- UNICEF...

### **6. Collaboration avec d'autres partenaires dans la lutte contre le VIH/SIDA**

Dans la mise en œuvre des activités de lutte contre le VIH/SIDA, 62% des organisations participantes collaborent le Comité National de Lutte contre le VIH/SIDA, les hôpitaux de district, le Ministère de la Santé et PNMLS

### **7. Contribution directe/indirecte des travaux de la structure/ l'institution sur le terrain (personnel, agents et groupes cibles) à la propagation du VIH/SIDA**

83% des organisations participantes affirment que le travail de leur structure sur le terrain ne contribue pas à propager le VIH/SIDA parce que :

- Le personnel est sensibilisé, formé et maîtrise les méthodes de prévention du VIH/SIDA
- L'organisation a une stratégie de lutte contre le VIH/SIDA

Cependant, 17% des enquêtés/es a aussi affirmé que lorsque le personnel n'est pas bien formé sur la portée de la maladie et les méthodes de prévention du VIH/SIDA, il peut abuser de la vulnérabilité des groupes cibles et adopter des comportements irresponsables.

#### **8. Besoins en appui pour développer/améliorer la stratégie de l'organisation/ structure du lutte contre le VIH/SIDA**

95% des enquêtés/es relèvent que leurs organisations ont besoin d'appui dans les domaines suivants :

- Renforcement des capacités en matière de formation et d'information
- Sensibilisation accrue et mise en place de programmes de dépistage,
- Appui en communication et média
- Appui organisationnel, logistique et financier

## Projet « GTZ APPUI à la COMIFAC » : Questionnaire sur l'intégration des aspects Mainstreaming Genre et VIH/SIDA

### Introduction générale :

Conformément à l'orientation générale du Mainstreaming VIH (comme priorité organisationnelle) et de la politique genre relative à la promotion de l'égalité des sexes, la coopération allemande a entrepris depuis quelques années une série d'activités contribuant à la prise en compte des aspects genre et VIH/SIDA au niveau interne de l'entreprise ainsi qu'au niveau des projets et programmes, comme facteurs liés au développement durable.

En juillet 2008, la GTZ à travers le projet « GTZ-Appui à la COMIFAC » a organisé un atelier de réflexion sur l'intégration des aspects mainstreaming « genre » et « VIH » dans ledit projet. Deux objectifs globaux étaient poursuivis par l'atelier à savoir :

- Identifier les aspects «genre» et «VIH» dans l'offre technique du projet « GTZ-Appui à la COMIFAC » et dans les axes du plan de convergence de la COMIFAC
- Appuyer l'équipe du Projet dans la définition d'actions sensibles au genre et au VIH (cf. offre technique, Plan de Convergence)

Ces deux objectifs globaux ont donné lieu à quatre objectifs spécifiques qui sont :

- Clarifier les aspects «genre» et «Mainstreaming VIH» aux participants (Cf. Stratégie GTZ)
- Amener les acteurs de la GTZ-COMIFAC à évaluer le niveau actuel de prise en compte du genre et du VIH dans les activités du projet et de la COMIFAC (planification, mise en œuvre et système de suivi-évaluation).
- Analyser et identifier les questions genre et VIH liées aux différents axes stratégiques du plan de convergence (appuyé par la GTZ)
- Identifier les axes stratégiques du plan de convergence permettant d'intégrer les aspects genre et VIH/SIDA

A l'issu des travaux, une feuille de route pour le projet « GTZ Appui à la COMIFAC » et pour le Secrétariat Exécutif (SE) COMIFAC en matière de Mainstreaming Genre et VIH a été élaborée. En plus, l'état des lieux de la prise en compte du Genre et du VIH dans le projet et au SE COMIFAC a permis de faire deux constats en relation avec mainstreaming genre et VIH :

1. La GTZ Mondiale dispose d'un document de stratégie genre et VIH ; mais il n'y a pas un lien direct, clair et explicite de cette opportunité dans le document de projet « GTZ Appui à la COMIFAC ».
2. Le Secrétariat Exécutif (SE) COMIFAC est resté assez neutre par rapport à la prise en compte des aspects liés au genre et au VIH dans ses documents de stratégie institutionnelle : PC, Plan d'opérationnalisation, plan d'actions biennal, PTA, ...

Pour permettre au projet « GTZ-Appui à la COMIFAC » de rendre effectif le mainstreaming genre et VIH/SIDA dans ses activités et dans la COMIFAC, une série d'enquêtes est organisée auprès des acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

L'idée est de parvenir à la formulation d'un programme de renforcement des capacités sur le mainstreaming genre qui réponde aux besoins réels des parties prenantes ainsi identifiées notamment, le personnel du SE COMIFAC, les Coordinateurs nationaux COMIFAC, les organisations de la société civile, le personnel du projet « GTZ-Appui à la COMIFAC », les groupes autochtones, etc.

Sans vouloir abuser de votre temps, nous vous prions de participer à cette enquête en répondant aux questions reprises ci-après. A la suite de cette collecte de données, une analyse des données sera faite et les résultats seront restitués lors d'un atelier auquel vous serez invité(e). Une stratégie et un plan d'actions sur le Mainstreaming genre et VIH/SIDA seront ainsi élaborés et prendront en compte les résultats de ces enquêtes.



**Première partie : Identification du/de la participant(e)**

1. Nom et prénoms (facultatifs) : .....  
.....

2. Type d'Organisation (OSC, SE COMIFAC, Etat, Coordination COMIFAC, Projet,...) : .....  
.....  
.....

3. Domaines d'intervention : .....  
.....  
.....  
.....

4. Profession ou Expertise : .....  
.....  
.....  
.....

5. Fonction/ Poste occupé au sein de l'organisation : .....  
.....  
.....  
.....

6. Principales tâches : .....  
.....  
.....

## Deuxième partie : Mainstreaming Genre

### I- Expérience en matière de genre

7. Quelle est votre degré de maîtrise du concept « Genre » ?

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Élémentaire
- Nulle

8. Combien de formations en Genre avez vu déjà suivies ?

.....

9. Quels ont été les thèmes couverts lors des différentes formations ? .....

.....

10. Comment utilisez-vous le concept genre dans votre travail ? .....

.....

.....

11. Quels sont les différents outils d'analyse genre que vous connaissez et que vous utilisez ?.....

.....

12. Comment vous déterminez vous-mêmes vos diverses façons d'être et de faire ce que vous préconisez en matière de genre ?

.....

13. Quelles sont les valeurs genre que vous avez intégrées dans votre vie professionnelle ?

.....

.....

14. Quelle image vous avez de votre organisation en matière de prise en compte de genre?

.....

.....

15. Quelles sont les exigences en matière de prise en compte du genre de votre fonction/ poste de responsabilité/ tâches à exécuter ? .....

.....

.....

## II : Besoins en appui pour le mainstreaming genre

16. De quels types d'appui avez-vous besoin pour bien assumer vos fonctions/exécuter vos tâches en prenant en compte le genre ? .....

.....  
.....  
.....  
.....

17. Dans quelle catégorie appartiennent ces besoins ?:

- Besoins personnels ? : .....
- Besoins de l'organisation ? : .....
- Autres : .....

18. Classer ces besoins par priorité :

- Priorité 1 : .....
- Priorité 2 : .....
- Priorité 3 : .....

### Troisième partie : Mainstreaming VIH/SIDA

19. Selon vous, le VIH a-t-il un impact sur l'atteinte des objectifs de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale ?

Si OUI, pourquoi ?

.....  
.....

Si NON, pourquoi ?.....

.....

20. Votre structure/institution mène-t-elle des activités de lutte contre le VIH en son sein ?.....

Si OUI,

Quels types d'activités .....

A quelle fréquence.....

Quels sont les principaux aspects abordés ? .....

.....

21. Les activités de lutte contre le Sida, sont-elles incorporées dans le plan d'action de votre structure/institution ? .....

Si OUI, l'aspect VIH est-il intégré dans le système de suivi-évaluation ?.....

.....

22. Y'a-t-il eu des activités de lutte contre le Sida menées par votre structure/institution sur le terrain? Si oui, quel type d'activités? Avec qui ? En direction de qui?

.....  
.....

23. Votre structure/institution collabore-t-elle avec d'autres partenaires dans la lutte contre le Sida? Si OUI, dans quel domaine de collaboration ? Et dans quel cadre ?

.....  
.....

24. Le travail de votre structure/institution sur le terrain (personnel, agents et groupes cibles) peut-il, directement ou indirectement, contribuer à propager le VIH ?

Si OUI, comment ?.....

..... Si  
NON, pourquoi ?.....

.....

25. Votre structure/institution a-t-elle besoin de développer/améliorer une stratégie de lutte contre le VIH en son sein ?

Si OUI, avez-vous besoin d'un appui pour le faire ? (préciser le(s) type(s) d'appui sollicité)

.....  
.....

Si NON, pourquoi ?

.....  
.....